

reste, que cette affaire ne tarderait pas à s'arranger à l'amiable.

D'un autre côté nous lisons dans le *Journal de Constantinople*, en date du 1^{er} janvier :

Tevfik-Effendi, l'un des principaux employés du bureau d'Amédée, vient d'être nommé pour remplir une mission spéciale du gouvernement, à Tunis. Le départ de ce fonctionnaire aura lieu immédiatement après les fêtes du Courban bâram.

OPINIONS DES JOURNAUX FRANÇAIS SUR LA SÉANCE DU 26.

Voici comment s'expriment sur l'orageuse séance, dont nous avons dit quelques mots hier, les principaux organes et des adversaires et des partisans du ministère actuel.

La *Réforme* contient à ce sujet l'article suivant :

M. Guizot est monté à la tribune. Quel spectacle, grand Dieu ! et quelle terrible expiation !... Arraché de son banc par la provocation personnelle qu'il venait de subir, M. Guizot a commencé par déclarer que ce qu'il allait dire ne regardait ni le gouvernement du roi, ni le cabinet, ni même les ministres ; que c'était M. Guizot, M. Guizot seul qui parlait ! — Je suis allé à Gand...

A ces mots, un tonnerre d'interjections et d'apostrophes foudroyantes éclata sur les bancs de l'opposition. — Je suis allé à Gand !... Ce que vous avez fait est infâme, s'écria M. Ernest de Girardin, et il est plus infâme encore de vous en vanter ! — Je suis allé à Gand... porter à Louis XVIII mes conseils... L'indignation redoubla à gauche. M. Dupin demanda qu'on écoute la défense : le mot plâti, un court silence s'établit. — Je répète que je suis allé à Gand... porter les conseils des royalistes constitutionnels à Louis XVIII, prévoyant sa rentrée probable !

« Sa rentrée probable ! la désastre de Waterloo ! l'extermination de l'armée française ! l'insurrection ! quelle funeste prévoyance ! quel génie infernal ! quel vœu complet de tout sentiment patriotique !... Voilà ce que l'on disait, ce que l'on criait à haute voix : M. Dupin se lève et sort pour ne pas éclater ; M. Dubois (de Nantes) jette des exclamations de douleur et de honte ; MM. Arago, Lafitte, Ledru-Rollin, Beaumont, Joly, de Courtois, Garnier-Pagès, et tous les membres de la gauche et du centre gauche se lèvent et s'indignent : l'orateur, pâle, défait, épuisé, s'essuie la bouche et le front ; sa pensée se trouble, les paroles lui manquent ; il s'arrête, il s'appuie sur la tribune ; il ne fait plus entendre que des mots entrecoupés. On peut épuiser mes forces, dit-il, on n'épuisera pas mon courage... Il sera constaté que la violence... d'une partie de la chambre... ne m'a pas permis... »

M. César Bacot se lève, et, d'une voix de tonnerre, il s'écrie : Silence !... Accusé ! défendez-vous !... — Et, grâce à cette interruption, M. Guizot retrouva un moment pour renouer ses idées brisées ; mais il ne peut sortir de l'affreux dédale où il s'est enfoncé lui-même ; il retourne à Gand, il cherche une issue, et il revient à Waterloo ! Dans l'hypothèse qu'il fallait bien prévoir, car, enfin, c'est celle qui s'est réalisée, j'ai été à Gand... — Et tantôt M. Beaumont, je combattais à Waterloo l'ennemi que vous appelez de vos vœux ! — Mais, ce n'est pas moi qui ai amené les événements, c'est la Providence ! — Waterloo et la Providence ! — Convaincu qu'il valait mieux que Louis XVIII rentrât sous le drapeau de la Charte constitutionnelle. — M. de Larochefoucauld-lein ! Et, le lendemain, vous organisez les cours prévôtales ! — Vous vous trompez. — Non ! — J'ai été dans l'opposition pendant dix ans. — Vous avez servi tous les partis. — Je n'ai jamais servi qu'une cause, la cause... — Qui triomphait ! s'écrie M. Joly. — M. Joly, dit M. Sauzet, je vous rappelle à l'ordre. — M. le président, je m'en glorifie !

Ah ! s'écrie M. Guizot, j'ai bien prévu vos colères ; je les surmonterai, car le pays est avec moi. — Non non ! — Le pays est avec moi ; il n'a jamais été avec vous ; vous n'avez su fonder ni pouvoirs, ni libertés. — Nous avons fait 1830 ! s'écrie M. Garnier-Pagès, et nous êtes venus l'escamoter le lendemain ! — Je n'ai jamais servi que la liberté constitutionnelle ; j'ai eu, en 1835, que la France s'était assés compromise ! Et voilà qu'aujourd'hui, je retrouve tous les préjugés d'alors !

Il faut renoncer à peindre l'affreux tempête que ces dernières paroles ont soulevées. M. Guizot semblait marqué d'un sceau fatal ; chacun des mots qui se présentait sur ses lèvres était l'expression d'un sentiment anti-national. Waterloo et la Providence, la France compromise, les préjugés, autant d'insultes à la raison, au bon sens, à la cause nationale, à l'honneur du nom français. Aussi, il a fini par quitter la tribune sans avoir pu sortir de cette fatale ville de Gand, où l'a poussé, il y a trente ans, son mauvais génie et celui de la France !

Le *Journal des Débats* s'exprime ainsi sur le même sujet :

« Il nous serait difficile de donner une idée exacte de la séance d'aujourd'hui, ou du moins de la scène de violence et d'oppression qui a terminé cette séance. Nous avons besoin de contenir notre indignation, ministre du roi, député, l'honneur de la chambre et du pays par son admirable talent, à aucun de ces titres M. Guizot n'a pu obtenir de la gauche la permission de parler librement. Pendant plus d'une heure sa voix a été étouffée sous d'indignes clameurs, sous des cris de haine, sous les faux semblants d'une indignation concertée d'avance et apprise par cœur depuis plus de quinze jours, et il n'y a pas sur les bancs les plus obscurs de la gauche un cœur de popularité qui n'ait voulu profiter de l'occasion pour jeter son outrage au grand orateur et à l'intrepide ministre ! Mais ils ont bien pu l'interrompre, ils ont pu couvrir sa voix, ils ont pu violer dans la personne de l'homme illustre qu'ils détestent parce qu'il est plus grand qu'eux, tous les droits du ministre et du député, abattre son courage, ils ne l'ont pas pu, ils ne le pourront jamais ! Vous use-

riez sa vie comme vous avez usé celle de Casimir Périer dans des scènes pareilles, que son nom survivrait aussi grand et aussi respecté que le vôtre est petit ou détesté ! il a attaché d'immortels souvenirs à cette tribune que vous lui avez interdite aujourd'hui ! tant qu'il a dépendu de vous ; vos outrages et vos cris ne lui raviront pas la gloire d'avoir été chez nous l'un des fondateurs de la présidence de la Chambre des députés et du gouvernement parlementaire dont vous n'avez jamais connu l'esprit ; ses discours, ses écrits vous ne les détruisez pas, et la France se souviendra éternellement que si elle a passé de l'esprit purement révolutionnaire à l'esprit de liberté, c'est en grande partie à M. Guizot qu'elle le doit, à M. Guizot écrivain, à M. Guizot député, à M. Guizot ministre ! Vous, vous en seriez encore à vous traîner dans les théories sanglantes de 1792 et de 1793.

Encore s'il y avait eu au fond de cette scène de tumulte et de désordre une passion vraie, un élan spontané, une explosion de colères naïves ; mais non ! c'est une scène de théâtre. Elle s'est arrangée sous nos yeux ! Voilà six semaines que les journaux de la gauche nous en donnent la répétition, et qu'ils ont soin de dire aux carlistes : surtout n'oubliez pas le voyage à Gand ! Procurez-nous le plaisir, fournissez-nous l'occasion de faire une démonstration contre M. Guizot, nous vous passerons votre démonstration de Londres ! Au premier discours de M. Berryer, les mêmes journaux n'ont pas pris la peine de dissimuler leur désappointement et leurs regrets. Comment ! M. Berryer n'a pas parlé du voyage à Gand ? Nous lui avions si bien appris son rôle, et il l'a oublié ! Cette fois, M. Berryer a eu une meilleure mémoire, nous l'avouons ; il n'a pas manqué son effet. L'ancien membre de la droite de 1830, le défenseur du ministère de M. de Polignac a eu le courage de reprocher à l'homme destitué par la restauration, à l'écrivain libéral, au ministre constitutionnel, ses illusions, si l'on veut, et l'espoir qu'il avait eu, comme tant d'autres, de réconcilier l'ancienne dynastie avec la liberté ! Il fallait voir la joie de la gauche, avec quelle avidité elle écoutait M. Berryer ! Tout était prêt, et M. Guizot n'avait pas prononcé trois paroles, que la tempête éclatait avec rage. Demain ce sera le tour des journaux ; vous verrez quelles clameurs ! Décidément il n'y a de carliste et de contre-révolutionnaire en France que M. Guizot, et c'est pour renverser M. Guizot que M. Berryer et ses amis, qui portent un si vif intérêt à la dynastie de juillet, ont été à Londres ! C'est plus clair que le jour. Du reste, nous le reconnaissons : la gauche s'est scrupuleusement acquittée de sa dette envers les carlistes. Le prix du marché a été payé sur-le-champ, et sous les yeux même de la chambre.

On lit dans le *Globe* : « Et qu'ont-elles étouffé ces trente voix que Mirabeau eût couvertes du tonnerre de sa parole, et que M. Guizot a dominées de son courage et de son dédain ? Absolument rien du tout ; M. Guizot a dit toute sa pensée, sans rien rabattre ; il l'a dite, redite, comptée et paraphrasée ; et cette pensée reste toute entière, maintenant que le tumulte a disparu, ah ! que c'est une noble chose que l'intelligence ! tantôt contre la brutalité d'un homme seul, d'apparence presque débile ; enfermé dans un cercle d'investives, de calomnies et d'injures, gardant, sans la laisser altérer, la sérénité de sa pensée, de sa parole et de son langage, toujours fier, toujours digne, toujours vainqueur de sa colère domptée, et prenant, dans les intervalles de silence, l'attitude d'un accusateur et l'autorité d'un juge ! oh ! nous vous remercions, Santerras de la révolution de juillet ! vous nous avez donné la mesure de vos desseins et vous nous avez appris comment il faut s'y prendre pour vaincre vos tumultes : il faut opposer une parole calme à vos furies, et la France qui écoute, comme écoutait aujourd'hui l'immense majorité de la chambre, se prononce avec éclat pour le bon sens et contre les tambours.

Enfin à l'exception des deux journaux qui précèdent, tous les autres blâment le ministère d'avoir soulevé ce déplorable débat.

ADOPTION DE L'ADRESSE EN FRANCE.

La chambre des députés a adopté l'ensemble de l'adresse par 220 voix contre 190 ; majorité 30 voix. Ce résultat est peut-être satisfaisant ; mais certes il n'est pas fort brillant. Voici ce que dit à ce sujet la *Pressa*, journal dont on ne saurait suspecter les intentions : « Il y a quelques jours, quand la chambre a eu à se prononcer contre les amendements hostiles à l'existence du cabinet, elle l'a fait à une majorité non équivoque. Le *Journal des Débats* évaluait hautement cette majorité à 60 voix. Jetez les yeux maintenant sur les chiffres du scrutin d'aujourd'hui : la majorité relative n'est plus représentée que par la différence de 190 voix à 220 ! Que quinze voix seulement se déplacent, le cabinet n'a plus de majorité ! Voilà toute la destinée qui repose sur ce frein appui de quinze voix.

Croit-il, de bonne foi, avoir à s'applaudir de ce dénouement ? Croit-il qu'il soit de nature à raffermir sa position, à décourager ses adversaires déclarés ou secrets, à lui donner l'influence et la force nécessaires, tant au dehors qu'au dedans, pour mener résolument les affaires du pays ? Et cependant, dans ce scrutin final, il ne s'agissait plus seulement du paragraphe relatif aux légitimistes : il s'agissait de l'ensemble de sa politique, de toutes les questions intérieures et extérieures que la chambre, dans ces quinze derniers jours, avait été appelée à voter, et sur lesquelles elle avait d'abord paru si décidée à lui donner raison !

« Nous ne voulons pas approfondir ce sujet. Nous contentons les réflexions qui se pressent sous notre plume ; car, pour être pas les souteneurs aveugles et systématiques du cabinet nous n'en désirons pas moins sincèrement son succès et sa durée. Il y a là une situation bien pénible pour les hommes qui partagent nos opinions et nos idées en matière de gouvernement. La consolation qui leur reste, c'est de pouvoir se dire qu'ils ne sont pour rien dans ce qui arrive, et qu'il en eût été tout autrement si leurs conseils avaient pu prévaloir un instant sur les empressements d'un zèle sans réflexion et d'un dévouement sans indépendance. »

Le *Journal des Débats* n'envisage pas le vote de la chambre sous le même point de vue. Ce journal s'exprime ainsi :

« Nous le disons avec une conviction profonde : c'est un résultat immense. Numériquement, il y a eu des majorités plus considérables, politiquement, moralement, il n'y en a jamais eu d'aussi fortes. Il faut avoir vu comme nous, tout ce qui a été mis en œuvre pour arracher une faiblesse au parti conservateur pour surprendre sa générosité ou égarer sa raison !

Et pourtant, au vote décisif, la majorité, si vivement réclamée par tout ce qui était capable de l'émouvoir ou de lui faire illusion, n'a pas failli à la cause de la révolution de juillet, ses antécédents de courage et de fermeté ! Il y a eu des défections inattendues, des faiblesses déplorables ; des voix qui n'ont jamais à la majorité et qui lui reviendront, demain, lui ont manqué aujourd'hui, tout ce qu'il était possible de perdre nous l'avons perdu, l'opposition a réuni 190 voix, dont un tiers au moins ne lui appartient pas ; nous en avons 220, 30 voix de majorité ! 220 voix que rien n'a pu empêcher que rien n'a pu tromper, que rien n'a pu séduire, 220 voix malgré la coalition de la gauche avec les légitimistes, malgré la désertion de M. Thiers et d'une portion de ses amis dans la question où il eût été de leur honneur d'oublier le ministère pour ne songer qu'à la dynastie, malgré de tristes nouvelles et d'incroyables défailances. Ah ! sans doute, on a transmis sur le devoir dans les circonstances difficiles, on a obtenu majorités plus fortes en apparence, mais des majorités sacrées et qui se dissipent au moindre souffle de la tempête, n'eût été si facile au ministère et à la commission que de perdre aujourd'hui, nous ne dirons pas une immense majorité, nous dirons l'unanimité à quelques voix près, il ne s'agit que de faiblir, que de céder, que de sacrifier un mot aux légitimistes et à la gauche. Mais ce mot, c'était tout. La gauche aurait accepté la concession avec enthousiasme. Le parti *Belgrave-Square* aurait triomphé et avec raison ; car il aurait réussi à faire reculer le drapeau de la révolution de juillet, devant le drapeau de la contre-révolution. On aurait eu l'unanimité pour un jour, une lâche, une menteuse unanimité pour l'avenir plus de majorité, plus de gouvernement ! Casimir Périer n'en voulait pas plus que nous de ces unanimités critiques. Son gouvernement, il l'avait assis sur quelques-uns d'une ferme majorité, et c'est avec 220 voix qu'un million d'émoussés, dans les jours du plus grand péril, il a sauvé la France et fondé la politique du gouvernement de juillet.

On écrit de Paris, le 28 janvier :

« Le vote de l'adresse fixe au plus haut point l'attention publique. La faible majorité du ministère, 220 contre 190, craint que le cabinet n'ait encore des luttes difficiles à traverser ; aussi malgré la prétendue victoire ministérielle, la cote était très-offerte hier au soir à *Tortoni* et en baisse à 82 05 et 02 1/2 ; ce midi elle s'est un peu relevée sur l'article du *Journal des Débats*, qui fait espérer que les conservateurs qui ont voté hier avec l'opposition, reviendront à de meilleurs sentiments se rapprochant de la majorité dans les questions matérielles.

« Comme je vous l'ai dit, c'est la réunion Dufaure qui a sauvé le cabinet ; car si elle avait voté avec l'opposition, le ministère aurait eu une minorité de 8 à 10 voix.

« M. Guizot est indigné de la conduite de M. de Salvandy, qui a voté avec l'opposition pour les amendements. — En quittant hier la séance, M. le ministre des affaires étrangères disait,

UNE MÈRE ET UN PÈRE SIMON.

— Comprenez-vous, ma tante, cette Mlle Durand ?
— Il ne reconnaissait plus ceux auxquels il parlait.
— Comprenez-vous qu'elle me fait demander cent mille francs par son amant, le marquis de Bellestar ?
— Son amant ! dit Mme Simon oubliant qu'elle parlait à un fou.
— Bah ! elle l'aime, elle l'épouse !
— Il s'arrêta et se mit à rire.
— Vous ne savez pas, je danserai à leur noce, en cadavre... Oui, je reviendrai pour y danser... ça lui fera peur à elle...
Sa figure devient plus sombre, et il reprit :
— Eh bien ! tant mieux, ma tante, tant mieux, quand je serai mort. Vous avez de quoi vivre maintenant ; vous leur avez pris le reste de leurs cent mille francs, vous avez bien fait !...
Il se prit à s'agiter violemment dans son lit, et s'écria :
— Mon Dieu, mon Dieu que j'ai été bête avec mes scrupules... Vous avez serré l'argent ; c'est bien fait. Je ne lui en dirai rien.
— Il tendit la main à Mme Simon et lui dit avec un accent plein de larmes :
— Non, je vous le jure, je ne lui en dirai rien... mais vous, je vous en supplie, ne lui dites pas que je l'aime... Je vous en prie, ne lui dites pas... C'est mal, c'est infâme, c'est infâme, n'est-ce pas ?... Mais tenez, voyez, je suis tout plein de sang... Elle m'a voulu tuer... elle m'a donné un coup de couteau là... Je l'ai senti qui me tuait... Eh bien ! c'est égal... c'est égal...
Ses yeux se tournèrent vers Sabine, qui s'avança vers lui le cœur plein d'une vive émotion ; elle le regarda d'un air d'attendrissement.
— Vous êtes Mlle Durand ? lui dit-il d'un ton dédaigneux ; mais retournez donc avec votre M. de Bellestar.
Après ces paroles, il ferma les yeux et parut plongé dans un profond recueillement qui dura quelques minutes ; puis il rouvrit les yeux, regarda autour de lui et n'arrêta ses regards que sur Mme Simon.
— Ah ! je vous recontra, tant mieux, je viens de voir mon père et je lui ai tout dit... il m'approuve, il dit que je fais bien de revenir avec lui et ma mère... Il ne faut pas m'en vouloir de m'en aller de chez vous... C'est pour m'en aller avec mon père. Il n'est pas plus riche qu'autrefois... et je l'ai bien longtemps abandonné.
— Mais où est-il votre père ? dit Mme Simon, espérant ramener un peu cette pensée qui s'égarait.
— Mais... Vous savez bien où il est... il me semble aussi que je le savais tout à l'heure...
— Silvestre parut tomber dans une profonde réflexion, ses yeux se fermèrent peu à peu, un sourire presque joyeux passa sur ses lèvres qui murmuraient doucement :
— Ouf... ouf... je vois bien où il est maintenant, le voilà qui m'appelle... J'y vais... il m'ouvre...
— C'est le dernier mot il se renversa sur son lit en poussant un cri horrible et en se débattant...
— Non... non... c'est la mort... cria-t-il... non je ne puis plus mourir maintenant ; il faut que je vive, il faut que je travaille encore, mon père. Votre sœur m'a volé l'argent de cette femme, il faut bien que je le gagne... Je me dépêcherai... attendez... attendez...

Puis un orage de sanglots s'échappa de sa poitrine, pendant lequel il poussait des cris confus. Enfin il s'arrêta tout à coup, et regardant Mme Simon fixement, et cette fois comme si toute sa raison lui fut revenue, il lui dit :
— Pouvez-vous supposer que je descendrais à une pareille misère, qu'il ne me serait pas permis de mourir... ? car, ajouta-t-il avec force, je ne veux pas mourir avant d'être quitte envers vous tous.
Sabine crut comprendre que le délire de Silvestre avait cessé, et, demeurée sous l'impression de la dernière parole de Mme Simon, elle s'approcha du malade, lui prit la main et lui dit d'une voix charmante :
— Je vous dirai, moi, un moyen de vous acquitter envers nous, et de nous rendre quittes envers vous.
Silvestre la regarda d'un air craintif et étonné.
— Et quel est ce moyen, Mademoiselle ? lui dit-il.
— C'est d'oublier le passé pour nous le faire oublier, c'est de ne pas avoir peur d'aimer les gens qui vous aiment.
Silvestre, qui tenait la main de Sabine, l'attira vivement à lui comme pour mieux la voir, et répéta :
— Les gens qui m'aiment... qui ça ?...
— Mais mon tuteur, Mme Simon... moi aussi...
— Vous ! s'écria-t-il avec un éclat extraordinaire.
Puis tout à coup il repoussa Sabine et reprit :
— Otez-moi de ce lit... Je veux me lever... Je fais des rêves qui me tuent, je ne veux plus dormir, laissez-moi me lever... je souffre trop... Oh ! mon Dieu ! fit-il en s'efforçant et en retombant tout à fait, j'ai tort, vous anges ont pris sa voix pour me consoler... car je l'aime... je l'aime.
Ce mot, incessamment répété, se perdit dans un sourd murmure et parmi des larmes abondantes. Puis le sommeil arriva... Il avait pleuré aussi... il était sauvé.
(La suite à demain.)

DESCRIPTION DES NOUVEAUX YEUX ARTIFICIELS de M. Boissonneau,

PROFESSEUR DE POTHÈSE OCULAIRE A PARIS.

Ces nouveaux yeux artificiels sont mobiles, leurs mouvements sont exactement semblables à ceux de l'œil naturel ; ils ne sont point comme jadis, choisis dans les collections toutes préparées ; mais bien exécutés exprès pour chaque personne, et cela dans le but d'obtenir une parfaite appropriation des couleurs, des formes et des proportions, et aussi pour éviter les opérations chirurgicales ; ils peuvent ainsi même pour la première fois être appliqués par soi-même sans occasionner la moindre sensation désagréable, on met aujourd'hui son œil comme on mettrait ses lunettes, sans plus de douleur, et leur usage offre la même sécurité.

Les personnes qui ont le malheur d'avoir perdu un œil, trouveront auprès de M. le professeur Boissonneau toutes les ressources que le progrès des sciences et des arts peut faire espérer ; il est parvenu à rendre l'application de l'œil arti-

ficiel d'une extrême simplicité ; elle ne doit plus dans aucun cas être précédée d'une opération préparatoire, quelle que soit même la disposition de l'œil, la forme ou le volume de l'œil atrophié ; une petite coque en émail, portant la figure exacte de l'œil naturel, s'introduit librement sous les paupières et sans le concours d'aucun mécanisme d'aucun instrument, s'adapte au bulbe sans occasionner le moindre sentiment désagréable.

M. Boissonneau a obtenu ce résultat en donnant aux yeux artificiels est appelé à poser, une conformation appropriée aux dispositions que présentent chaque personne ; ils acquièrent ainsi, sans occasionner la moindre douleur, et par le jeu ordinaire des paupières et du mignon une mobilité qui est en parfaite harmonie avec celle de l'œil naturel.

Il est inutile d'expliquer ici tous les avantages qui résultent de la régularité de la physionomie ; chacun connaît la fâcheuse influence qu'exerce la perte d'un œil sur la destinée. La difformité pour les personnes qui sont victimes des affections des yeux, est un sujet d'éternels regrets, elles souffrent pour toute leur vie en butte aux remarques, souvent aux railleries qu'un œil artificiel préjuge.

Est-il en effet rien de plus désagréable, sur une figure d'ailleurs régulière que l'aspect d'une infirmité qui détruit l'expression même, du plus heureux visage ? on a voulu pallier ce malheur par l'usage d'un bandeau noir ; mais où est l'avantage, entre l'aspect de l'infirmité elle-même et celui de cette étrange plaque noire qui laisse ordinairement supposer un état plus fâcheux qu'il ne l'est réellement ? et quels que soient d'ailleurs les soins de propreté, l'atonie de cette partie sans cesse privée d'air par cette épaisse de cuir répand toujours quelque odeur.

L'usage de l'œil artificiel doit donc être recommandé aux personnes de tout âge ; car nous avons le plus grand besoin de faire disparaître tout ce qui avant l'âge vieillit la physionomie.

Nous ne sommes entrés en détail sur cette infortune que dans le but de comprendre combien il est facile aujourd'hui de la faire cesser, en faisant perdre au sujet d'une éphémère que personne ne conservera de préférence l'imitation est telle, qu'il est parfois impossible de distinguer la pièce artificielle de l'œil naturel.

L'emploi de l'œil artificiel n'a pas seulement pour but de faire cesser la difformité, il a aussi l'avantage de prévenir les inconvénients qui résultent de la perte d'un œil, en favorisant l'absorption des larmes, dont la décomposition entre les paupières cause par son acreté de fréquentes irritations. Ce rétablissement des voies absorbantes porte aussi sur l'œil naturel, heureuse influence que les célébrités médicales s'accordent à signaler, recommandant l'usage de l'œil artificiel comme salutaire, l'expérience d'ailleurs confirmée ce fait, par le grand nombre de personnes qui depuis quelques années en font un usage favorable, il est également d'une grande portance chez les enfants pour prévenir la déformation de la face, laquelle sans cette précaution, se détermine insensiblement par suite de l'affaiblissement de la voute orbitaire, ainsi que par l'état stationnaire des organes profonds.

Nous rappelons que M. Boissonneau restera à La Haye, jusqu'au 15 février prochain, et qu'on le trouvera tous les jours à midi, hôtel du maréchal Turenne.

...rait que M. Salvandy comprendrait qu'il avait à donner sa mission d'ambassadeur du roi à Turin.

NOUVELLES D'ANGLETERRE.
La ligue anglaise contre la loi des céréales a fait de tels progrès, que les Tories, qu'elle menace dans leurs intérêts agricoles, agitent à leur tour pour l'arrêter. Lundi dernier, ils ont tenu un meeting à Northampton, sous la présidence des membres du comité; il y a été convenu qu'une société serait organisée pour se mettre sur la défensive et combattre énergiquement les tendances de la ligue.
Pendant que l'avocat-général retenait O'Connell à la cour du roi de la reine, la dernière réunion du *repeal* était présidée à Dublin par M. Smith O'Brien, membre du parlement. Il a déclaré que si les magistrats anglais n'avaient pour assez d'une loi, il était prêt pour le martyre, et il a défié le gouvernement de bâtir des prisons assez larges pour tous les Irlandais capables d'aimer par dessus tout leur pays et leur culte.
O'Connell, ayant pu s'échapper un instant de la salle d'audience, a fait une courte apparition au milieu des siens. Il les félicita d'être présidés par l'homme qui compte un Brian-le-Voyeur parmi ses ancêtres; il leur a recommandé d'inviter leurs représentants de s'abstenir aux prochaines réunions de la législature. « Car, il convient, a-t-il dit, qu'ils puissent garder et protéger le peuple, et ceux qui l'ont conseillé jusqu'aujourd'hui sous les verroux. »

AFFAIRES DE LA GRÈCE.
Une gazette grecque, l'*Espeir*, journal des principes du trois septembre, fait ressortir l'indifférence qui a dirigé le pouvoir, en ce qui concerne la législation relative à l'église. Il dit que pour ce qui concerne la religion, il faut s'inspirer de la législation russe, tandis que pour les intérêts politiques, il faut prendre conseil des états constitutionnels de l'occident. Le même journal se demande, pourquoi la Bavière cherche à intervenir dans les affaires de la Grèce, et passe en revue les charges que la Bavière a fait peser sur la Grèce. A l'égard de ce dernier point, l'*Espeir* s'exprime ainsi :
« Quoique l'amour et différents états nous séparent de la Bavière, le temps viendra de régler nos comptes avec elle. Ce n'est pas la Grèce qui peut être responsable de l'emprunt; c'est la Bavière. Nous sommes persuadés que ceux qui ont décidé de relever une nation prédestinée à régénérer l'Orient, et qui nous ont déjà comblés de tant de bienfaits, ne laisseront pas peser sur la Grèce un emprunt qu'elle n'a pas absorbé. Il y a dix ans que la Bavière administre ce pays. Il faut qu'elle rende compte de son administration; qu'elle la justifie devant la nation, devant les trois puissances, devant notre roi, qui, depuis le 10 septembre est grec; vrai grec depuis le deux octobre; et monarque d'une grande sagesse depuis le onze décembre etc. »
Cette dernière date est celle de la réponse du roi à l'adresse de l'Assemblée nationale. Nous rappellerons pour l'intelligence de nos précédentes assertions de l'*Espeir*, que ce journal a souvent plusieurs fois, en citant les traités, que la Bavière devait payer à ses propres frais, les dépenses qu'elle a faites en Grèce en employant les ressources de l'emprunt.

NOUVELLES D'ORIENT.
Nous venons de recevoir l'*Observateur Grec* du 9 janvier (10 décembre). Ce journal dit que, malgré les efforts de la mission d'Autriche pour soutenir Rifaat-Pacha, ce ministre paraît solide dans son poste, et qu'on s'attend à voir quelques arrangements dans la haute administration à l'occasion du Couronnement de Baira. Il paraît d'après la même feuille que les chrétiens ne sont encore vus dans ces derniers temps sur plusieurs points de l'empire, l'objet de la haine des musulmans. La Porte a bien voulu réprimer ces délits et à accorder les réparations demandées, mais elle a eu de la peine à les obtenir des pachas sous l'influence de Salonique, 1^{er} janvier.
Un petit escadre ottomane, composée d'une frégate et de deux bricks. Cette division doit rester en station ici, sous les ordres des deux commissaires politiques, Aly-Rizaf-Pacha et Effendi, envoyés l'un à Janina et l'autre à Laçana. L'escadre ottomane, envoyée dans le golfe de Volo a les mêmes instructions. La Porte vient d'envoyer 3,500 hommes en Thessalie et autant en Macédoine, sous le commandement du général de brigade Omer-Pacha. Deux corps de 4,000 hommes chacun, ont aussi été envoyés à Bétolia et à Janina, sous le commandement de Namik-Pacha Phérak, lieutenant-général, destiné dernièrement au Musékrat de Damas. Ces mesures extraordinaires ont été prises en considération de la réforme politique qui a eu lieu en Grèce, réforme qui inspire une grande inquiétude aux autorités de Thessalie et d'Épire.—L'Albanie n'a pas été considérée comme étant toujours en état d'hostilité avec la Porte: elle ne renonce point à se soustraire aux charges qui lui impose le recrutement de l'armée.

... dans l'Anghelos.
L'activité d'Odessa porte, que depuis quelques mois, la plus grande activité règne dans les arsenaux de la Russie. Il vient d'être ordonné de construire un grand nombre de navires de différentes grandeurs. Le nombre des bateaux à vapeurs armés doit être surtout augmenté.

Amsterdam, du 29 janvier.
Aujourd'hui un grand calme dans les opérations en fonds hollandais. Les ventes au comptant qui se sont réalisées leur ont imprimé un caractère moins favorable. Ils étaient offerts à un prix plus élevé qu'hier. Il s'est fait cependant quelques affaires dans la dette publique. Les cours paraissent, au commencement de la Bourse, vouloir reculer, mais des réalisations continuelles les ont fait retrograder.
Derniers cours: prêt à garantie 2 1/2%; prolong. 2 1/2%; escompte 2 1/2%. Rentes: 2 1/2% 55; ROLL. 5% 100; Société de Commerce 130.

Faits Divers.
Après des renseignements fournis au gouvernement belge par l'administration du fonds dit de *Waterloo*, établi à Am-

sterdam, et aux termes des réglemens de la commission pour l'encouragement et le soutien du service militaire dans les Pays-Bas, il y aurait quelques orphelins militaires tués à la bataille de Waterloo, qui, à l'âge de 18 ans, avaient droit à une gratification sur les dons faits en 1815 par le comité de Londres. Déjà les orphelins, appartenant à la Belgique ont été instruits des intentions de la direction, siégeant à Amsterdam, sauf l'orpheline Antoinette Van Essche, née le 16 avril 1814, de Pierre et de H. Wattecamp. Son domicile actuel étant inconnu, elle est invitée à le donner à M. le bourgmestre de Bruxelles, ou à se présenter en personne à la 2^{me} division de l'administration communale, où on lui indiquera les formalités à remplir aux fins en question; en cas de décès, les héritiers ont droit de toucher cette gratification.

— Sir Hudson-Lowe a, dit-on, laissé des notes et de documents très-intéressants au sujet de son gouvernement à Saint-Hélène et de la garde de son illustre prisonnier, y compris les instructions écrites de lord Bathurst, relatives à ses importantes fonctions. Ces papiers ont, dit-on, été confiés par sir Hudson-Lowe à un ami chargé de les publier, dans le but de justifier son nom, si longtemps accusé et condamné. (*Athenæum.*)

— Les journaux de Paris annoncent la mort de M. Charles Nordier, membre de l'Académie française.

ETYMOLOGIE DU MOT TOAST. — Le mot anglais *toast*, qui équivaut à notre expression *santé* portée dans un repas, signifie simplement une *rôtie*. Voici l'origine de l'acception bachique de ce mot. Jadis, en Angleterre, la personne qui portait une santé à la fin du repas, mettait une croûte de pain rôtie (*toast*) dans son verre, ou plutôt dans sa coupe. Après avoir fait le tour de la table, la coupe, que chaque convive avait portée à ses lèvres, revenait au premier, qui buvait la liqueur et mangeait la rôtie. L'usage de la rôtie est passé, mais le mot qui l'exprimait est resté. De là l'expression actuelle: *Porter un toast.*

— On écrit de Bruges, 27 janvier :
Hier, entre dix et onze heures du matin une rencontre a eu lieu au cimetière, entre deux brigadiers fourriers du 2^e régiment de cuirassiers, qui se sont battus au pistolet, et sans témoins. Tous deux ont été blessés, l'un dans la région du cœur, l'autre au bras. Il faut croire néanmoins que les blessures ne sont pas très-graves, puisqu'ils ont encore pu se rendre à l'hôpital.

— Nous lisons dans le *Réveil*, journal de l'Ain, qui s'est placé à son apparition dans les rangs les plus avancés de la presse patriote, la nouvelle suivante qui constate la misère réelle du pays, en présence de la prospérité croissante officielle.

« L'hiver nous ramène un accablement de misère terrible pour tous ceux que l'indigence accable, mais plus redoutable encore pour les pauvres honteux. Or, savez-vous ce que c'est qu'un pauvre honteux ?

« C'est un malheureux qui meurt de faim et qui n'ose descendre dans la rue pour implorer la charité publique; c'est un ouvrier sans travail ne pouvant donner à ses enfans le pain qu'ils lui demandent; c'est un insensé qui, rougissant de solliciter l'aumône des bureaux de charité, vole avec effraction, et qui ensuite devient fou. La preuve est dans ce fait récent, dont nous pouvons garantir l'authenticité.

« M. N., ancien courtier de commerce, retiré des affaires, demeurant rue de Bourbon, sortit lundi dernier accompagné d'un chien de Terre-Neuve qu'il a élevé. De retour à son domicile, M. N., qui vit seul, s'aperçut que la porte de son appartement avait été ouverte par effraction, et reconnut bientôt qu'un voleur s'était introduit chez lui; mais ce voleur s'était borné à dépouiller le buffet de tous les comestibles qu'il contenait, et à s'emparer de quelques vêtemens et de quelques linges de peu de valeur. Une mauvaise casquette, celle du voleur, était restée sur le lieu du délit; M. N. la fait flairer à son chien, qui, après quelque hésitation, se dirige vers une rue voisine et s'élance dans l'escalier. M. N. le suit, et avant d'entrer, ces paroles frappent les oreilles de M. N.: *Mangez, enfans, mangez bien aujourd'hui, car demain je n'aurai rien, et je n'aurai pas le courage de recommencer.*

« Puis, après quelques instans de silence, il se fit un bruit terrible; on entendit des cris, des hurlemens. M. N. pénétra alors dans la mansarde, où il aperçut trois enfans en bas âge cherchant à se soustraire à la fureur de leur père, qui, l'œil hagard et les traits décomposés, semblait vouloir exterminer ces pauvres petits. M. N. courut droit au père et le désarma; il tenta ensuite de le calmer, mais ses efforts furent vains; le malheureux, poussé au vol par les cris de ses enfans mourant de faim, était devenu fou. Cet infortuné a été conduit dans un lieu d'asile, où tous les efforts seront tentés pour sa guérison: ses enfans ont été recueillis par une association religieuse. »

— Le *Moniteur belge*, publie l'état des recettes du chemin de fer belge pendant le mois de décembre. Les voyageurs ont fourni fr. 385,309, — les bagages 20,380, — et les marchandises 354,623 fr.; total 760,312 fr.

La recette des onze mois précédens avait été de 8,256,306 fr.; et en y ajoutant celle de décembre on obtient, pour 1843, un produit général de 9,016,618 fr.

— On lit dans la *Chronique de Courtrai*, 23 janvier :
« On se rappelle le nommé Rys, surnommé l'Alcide, qui, l'année dernière, faisant la fraude avec un chien, tomba sur une embuscade de nos donaniers; à Coeyghem, et eut la jambe fracassée d'un coup de carabine tiré à bout portant. Traité à la prison de cette ville par M. Legros, docteur au 12^e de ligne, alors ici en garnison, il endura avec une fermeté stoïque les panses douloureuses, et par les soins de cet habile praticien, il recouvra contre toute attente l'usage de sa jambe. Le fait suivant vient de prouver toute l'efficacité de cette cure. Rys, qui a aussi recouvré sa liberté, s'est mis au service des entrepreneurs d'importations en France et remplissant, il y a trois jours, l'office de conducteur, il marchait en avant à Montaleu au-delà de la frontière, lorsque les douaniers français embusqués tombèrent sur lui à l'improviste et se mirent en devoir de l'arrêter. Se débarrasser d'eux ne lui coûta que la peine de se remuer, mais assailli aussitôt à la fois par ces hommes armés, leur officier qui survint et leur fameux chien-dogue, l'effroi des contrebandiers, il lui fallut des efforts prodigieux et une énergie peu commune pour se tirer de leurs mains. Blessé d'un coup de sabre à la tête, mordu à l'épaule par le dogue qui n'avait pu le terrasser, privé de l'usage de ses pistolets qui ratèrent l'un après l'autre, et poursuivi avec fureur par le chien, il saisit l'animal par le col, le chargea sur son dos et prit sa course vers le territoire belge, où il arriva

ainsi victorieux, mais exténué et sans autre accident, précédé de son convoi, qui avait eu le temps pendant son rapide défense de se mettre en sûreté. »

— *La chasse aux hyènes.* — L'hyène ou la hyène, car il paraît qu'on peut dire indifféremment l'un et l'autre, passe à bon droit pour un des animaux carnassiers les plus cruels et les plus terribles dont l'homme ait à redouter les attaques. Ce qui ajoute à l'horreur qu'elle inspire, c'est que généralement elle se nourrit de cadavres. Sa férocité ne l'empêche pas cependant d'être sujette elle-même à des accès d'épouvante extraordinaire et de s'intimider quelquesfois très-facilement; ainsi, par exemple, les Afghans au lieu de fuir devant elle, vont au contraire à sa rencontre jusque dans sa tanière. Cette chasse est pour eux un amusement, presque sans danger, tant ils ont de sang-froid et d'adresse. Leur équipage est des plus simples, on aurait peine à y croire, s'il n'était attesté par les voyageurs les plus dignes de confiance. Ni fusil ni poignard, d'abord; rien qu'un petit manteau de drap ou de feutre et une corde où l'on a préparé d'avance deux nœuds coulans.

Dès que le chasseur d'hyènes a découvert la retraite d'un de ces animaux, il y entre en rampant sur les genoux, tenant le manteau de feutre dans la main gauche, la corde à nœuds coulans dans celle de droite. L'hyène surprise, effrayée de cette brusque visite, ne manque jamais de se retirer à reculons au fond de sa tanière; le chasseur l'y suit hardiment, guidé dans les ténèbres par la prodigieuse scintillation de ses prunelles. Arrivé devant elle, il lui lance le manteau sur la tête, de manière à ce qu'elle ne puisse respirer à s'en débarrasser; puis, tandis qu'elle en mâche l'étoffe avec rage, il enchaîne ses deux jambes de devant dans les nœuds coulans de la corde; qu'il lui attache aussitôt sur le cou, en l'y ramenant par un puissant effort et une violente secousse. L'animal, stupéfait, réduit d'aillieurs à une complète immobilité et incapable de se défendre, est emporté par le chasseur au village le plus voisin, où il doit servir aux plaisirs de la chasse. On bourre sa gueule de bâillons afin que les chiens échappent à ses morsures, après quoi, on la lance dans la plaine, et alors seulement, lorsque la meute, s'acharnant sur ses traces, l'a saisi par les oreilles et par le ventre, un des chasseurs survenant se décide à l'abattre d'un coup de fusil.

— On écrit de Dorlisheim (Bas-Rhin), le 19, à la *Gazette des Tribunaux* :

« Hier, de grand matin, le serrurier Henri Kaetzel, de notre ville, vieillard septuagénaire, se rendit à Molsheim, afin d'y acheter des provisions pour sa famille. Vers cinq heures de l'après-midi il revint chez lui, rapportant, entre beaucoup d'autres choses, un kilogramme de semoule, dont sa femme Catherine prit aussitôt une bonne portion pour en faire un potage pour le souper.

« A neuf heures précises, le repas fut servi; sept personnes se mirent à table, savoir: les époux Kaetzel, leur fils Nicolas, leur fille Louise, leurs nièces Marie et Bénédicte, et l'apprenti Georges. Un neveu de la femme Kaetzel, Frédéric Meinertz, ouvrier mécanicien, avait été invité au souper, mais un travail extraordinaire le retenait dans son atelier.

« A peine les convives eurent-ils avalé quelques cuillerées du potage à la semoule, que tous éprouvèrent les plus violentes coliques, qui furent suivies presque immédiatement d'abondans vomissemens. Le soupçon d'un empoisonnement vint dans la pensée de tous; ils appelèrent au secours; les voisins accoururent; on alla chercher un médecin, mais malheureusement on n'en put trouver aucun, et, dans l'intervalle, les souffrances des malades augmentaient de la manière la plus inquiétante.

« Vers dix heures, Nicolas succomba; quelques momens après, Marie expira; puis Catherine, puis Georges. A minuit, Henri Kaetzel se trouva à l'agonie; et alors, cet homme, qui, malgré son âge avancé, était extrêmement robuste, dit d'une voix forte: « C'est moi qui vous ai empoisonnés tous: j'ai acheté à Molsheim une grande quantité de mort-aux-rats, et, en revenant, je l'ai mêlée à la semoule. » Un instant après, il périt.

« Louise et Bénédicte ont reçu vers le matin les soins les plus pressés d'un médecin; elles vivent encore, mais on désespère de sauver leurs jours.

« Henri Kaetzel, qui a précipité dans la tombe toute sa famille, loin de la haïr; l'avait toujours aimée avec la plus grande tendresse. Sa vie a toujours été exemplaire, et il était autant estimé pour sa franchise et sa sévérité prohibé qu'il était chéri pour sa bienveillance, sa gaieté et son enjouement. Aussi, lorsqu'on prend en considération qu'il a mangé lui-même du potage empoisonné, on ne saurait s'expliquer sa conduite qu'en l'attribuant à une subite aliénation mentale. »

EXTERIEUR.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, 3 janvier. La destitution de l'amiral Walker Javer Pacha, est le résultat d'une intrigue ourdie par le Capitan-Pacha contre cet officier. Il paraît qu'immédiatement après la sortie des Dardanelles, une querelle assez vive s'est élevée entre Javer et Capitan-Pacha. Plus tard, cette querelle s'envenima à un tel point que Javer adressa des plaintes formelles au Sultan contre le Capitan-Pacha. Celui-ci allait être destitué, mais il parvint à détourner l'orage en faisant intervenir ses amis. Dès que le danger fut passé, le Capitain fit renvoyer Javer. On doute que l'ambassadeur d'Angleterre parvienne à le faire réintégrer; d'autant plus que Javer a montré peu d'impartialité dans cette circonstance.

PORTUGAL.

Un décret royal qui a paru dans le *Diario* nomme le ministre des affaires étrangères, M. Costa Cabral, chancelier-d'état, c'est la plus haute dignité du royaume. Les journaux de l'opposition s'élèvent avec une violence extrême contre cette nouvelle faveur, accordée à un ministre qui, disent-ils, enchaîne la liberté de la presse, et qui, par son esprit de domination, cherche à gouverner la reine. Au reste, à en croire les correspondances des journaux anglais, auxquelles il n'est cependant pas toujours prudent d'ajouter foi, l'impopularité du cabinet actuel était à son comble. La ville de Setubal aurait de nouveau adressé une pétition à la reine pour la prier de renvoyer ses ministres.
D'un autre côté, nous remarquons dans une correspondance particulière de l'*Arnhemse Courant*, en date du 17 de ce mois, que la banque de Lisbonne a distribué un dividende de 12 p. c.

à ses actionnaires; c'est évidemment là le motif qui a fait tant rechercher, ces jours-ci, les fonds portugais.

ESPAGNE.

MADRID, le 22 janvier. Aujourd'hui l'on a craint quelques troubles à Madrid; voici à quelle occasion: Les impôts ont été fort augmentés et les marchands de la calle de Postas (rue des Postes) près la porte del Sol, ayant résolu de se refuser au paiement, ont tenu leurs portes fermées toute la journée. Les postes de ce côté ont été doublés, les soldats attendaient sac au dos, mais il n'est rien arrivé jusqu'à l'heure du courrier.

Les bruits de tentatives carlistes prennent assez de consistance pour qu'un journal du matin se donne la peine d'en entretenir ses lecteurs. Il paraît que dans les provinces de Portugal, Trass, Montes et de Beira, de nombreux agens de ce parti sont réunis, prêts à faire irruption en Espagne au premier signal.

Un journal de ce matin fait monter à 40,000,000 réaux l'importance des emprunts contractés par M. Carrasco, ministre des finances, depuis son entrée au pouvoir: emprunts qui ont été faits sans publicité aucune et tout-à-fait sous le manteau de la cheminée.

Le ministre de la marine a adressé à la reine un rapport très-étendu sur le déplorable état de la marine espagnole. Nous y remarquons les passages suivants:

Un navire en état de service et deux qui ont besoin d'un grand radoub, quatre frégates armées et deux désarmées, deux corvettes, neuf bricks, trois vaisseaux de guerre à vapeur et trois autres de peu d'importance, quinze goélettes de portée moyenne, et neuf embarcations légères, composent, madame, la puissance maritime de la monarchie. Quelques autres navires vermoulus et à demi détruits, restes vénérables de grandes escadres, telle est la réserve qui, au lieu d'augmenter nos forces, n'attend dans les arsenaux, que le moment où nous verrons englouti dans les flots, ce dernier monument d'une gloire passée, et qui ne peut revenir sans se lancer dans une voie qui, abandonnée depuis longues années, a fini par se hérissier de difficultés et d'obstacles. Ces bâtimens sont montés par des troupes braves et disciplinées, mais mal habillées, mal payées, mal organisées, en petit nombre, et qui, gourbées sous le poids de leur misère, courent le danger imminent de voir détruire en elles ces vaillantes qualités qui ne se trouvent guère réunies que dans des corps bien organisés. Les appareils, les pièces d'artillerie, et les autres machines nécessaires à nos navires, ne sont pas construits d'après les progrès de la science dans d'autres pays; et le zèle des officiers de marine ne peut suppléer à ce défaut capital qui les met dans une position inférieure à l'égard des échanges. La marine marchande, le corps des pêcheurs, ces deux sources fécondes de bons marins languissent sans protection. Nos forêts, si riches en bois de construction, sont abandonnées ou livrées à la merci d'avidés spéculateurs ou de propriétaires ignorans, sans que la marine ait aucun droit sur leur produit. Tel est, madame, le tableau déplorable, mais fidèle, que présente la monarchie relativement à sa puissance sur les mers. Telles sont les ressources avec lesquelles le gouvernement de V. M. doit veiller à la sécurité de ses côtes dans la Péninsule et les îles adjacentes, à la garde de ses riches possessions dans les mers des Antilles et de l'Inde, et à la protection de tant d'Espagnols qui sont dispersés dans toutes les contrées du globe. Ces moyens sont bien faibles, pour de si grandes obligations. On attribue communément au désastre du combat naval de Trafalgar la décadence de notre marine. Il est nécessaire de faire remarquer ici l'erreur de cette assertion, dont il est facile de voir le peu de fondement, si l'on considère qu'après cette défaite nous avions encore 70 navires et frégates et 140 bâtimens plus petits, qui auraient pu réparer cet échec, et qui n'auraient pas disparu successivement sans de nouveaux combats, si leur existence avait été assise sur des bases plus solides. Connaître, madame, qu'il est indispensable pour le gouvernement de V. M. de se vouer avec ardeur à appliquer un remède à de si grands maux, et que si l'on ne peut y parvenir promptement, il ne faut pas moins s'occuper de poser les premières pierres de l'édifice que d'autres acheveront, j'ai jugé convenable de soumettre à l'approbation de V. M. les projets de décrets ci-dessous, dressés dans le but d'établir une école navale générale, de donner droit d'intervention et de propriété sur les forêts à la marine, de favoriser la pêche comme une pépinière de marine, d'augmenter le nombre des vaisseaux de guerre, destinés à se rendre dans nos importantes colonies, de procurer des moyens de communication entre ces colonies et la métropole, et d'ouvrir à nos jeunes marins une école pratique, dont ils ont manqué jusqu'à présent par des voyages fréquens dans les mers des Indes.

FRANCE.

PARIS, 28 janvier. On a remarqué que plusieurs membres de la majorité qui soutient ordinairement le cabinet, se sont séparés de lui dans le vote sur les amendemens de MM. de Lasteurie et Aylies, ces membres sont, dit-on, MM. de Salyandy, Emile de Girardin, de Vatry, de Lagrange, Lepelletier-d'Aulnay, Pelletreau-Villeneuve, de Valon, de Chasseloup-Laubat, Lavocat, Philippe Dupin, le baron Duprat, Auguis, marquis de Langle, Monier de la Sizeranne.

Plusieurs membres de la gauche et du centre gauche, quelques-uns des députés des départemens de l'Ouest, MM. Jollan, Jolivet, ainsi que MM. Dufaure, Rivet, ont voté contre les amendemens avec la majorité. M. de Mornay est le seul membre appartenant à la réunion Dufaure qui ait voté avec l'opposition pour les amendemens.

On assurait, hier au soir, que MM. de Larochejaquelein, de Valmy et Béchard avaient déposé leurs démissions sur le bureau du président, après avoir entendu proclamer le résultat du scrutin.

Il y avait ce matin, dès six heures, de nombreuses allées et venues entre le château et le ministère des affaires étrangères. M. le duc de Nemours a pris une part active à la correspondance qui a eu lieu jusqu'à huit heures avec M. Guizot, lequel à huit heures et demie est arrivé lui-même chez le roi, où il est resté fort longtemps en conférence.

On répandait le bruit que M. Guizot demandait la dissolution des chambres et offrait sa démission si le roi persistait à s'y opposer.

VARIÉTÉS.

SCÈNES DE LA GUERRE DU CAUCASE.

(Suite et fin. — Voir notre n° d'hier.)

L'un des guerriers les plus puissans par leurs richesses, les plus redoutables par leur courage, parmi les hommes de la montagne, était le chef Djimboulat-Aitek. Effacer un pareil homme de la longue liste de nos ennemis et le ranger parmi nos alliés, était pour nous d'une haute importance. Ses premières propositions furent donc écoutées avec bienveillance; et dans l'espérance de le tirer de ses montagnes et de lui former un établissement conforme à son rang, parmi les peuplades soumises ou alliées aux Russes, on lui donna une sorte de carte-blanc provisoire, c'est-à-dire un acte formel du gouvernement qui l'autorisait à entretenir un commerce habituel avec les Russes. Mais on s'était bien trompé sur les véritables intentions de ce chef, et bientôt l'on s'aperçut qu'il ne pratiquait son négoce que pour servir de manteau à des opérations de contrebande, en expédiant secrètement des munitions et des armes à ses compatriotes. Ce qui augmentait, à cet égard, les soupçons de l'autorité militaire, c'est que toutes les fois que l'on suivait, de quelque près que ce fût, ses nocturnes caravanes, l'on trouvait coupé ou rompu le câble du pont volant, au moyen duquel il avait opéré son passage, et sans lequel il était impossible de franchir le Kouban et de suivre sa trace. Du reste, ces frauduleux transports s'exécutaient avec une adresse si extraordinaire, que longtemps on fut dans l'impossibilité d'acquiescer la preuve de son délit. Une lettre fut enfin interceptée, par laquelle il avertissait un autre chef ennemi, qu'à jour fixe il lui enverrait un nouveau transport d'armes et de munitions, lui recommandant de mettre encore obstacle à toute poursuite au moyen ordinaire de la rupture du câble du pont volant. La certitude de son méfait étant ainsi acquise, l'on ne doutait pas, dans notre camp, que le général ne se portât aussitôt, avec sa promptitude et son silence ordinaires, sur les domaines de son faux allié, pour lui infliger un sévère châtement. Mais Zass connaissait trop bien son homme pour agir envers lui avec cette précipitation; il en voulait à ses trésors beaucoup plus qu'à sa personne, sachant fort bien qu'en les lui enlevant par un coup de main, il lui enlèverait, en même temps, toute sa puissance et tout son crédit. Cette sage combinaison réussit à merveille, car à peine Aitek eut-il vent de la découverte de son secret, que, crainte de surprise, il expédia ses trésors dans la montagne, et cela dans une direction que le général eut soin de faire épier. Alors seulement le général fit ses dispositions pour une expédition à laquelle personne ne songeait plus, et dont le but fut soigneusement dissimulé. De nombreux détachemens furent envoyés dans un grand nombre de directions différentes; mais leurs marches étaient si savamment combinées que tous devaient se rencontrer, à heure fixe, en un même point dont le général s'était réservé la connaissance. Là s'assembla donc successivement, et à la grande surprise de tous, une forte colonne de troupes de toutes armes; et au moment de leur rencontre, le général, venant avec une escorte d'élite, d'une tout autre contrée, se trouva à leur tête. Une marche forcée d'une seule nuit suffit pour atteindre, surprendre et piller l'aoul où se trouvaient déposés les trésors de Djimboulat-Aitek, et dans le butin se trouvèrent plusieurs coites de maille du plus grand prix (1). Rien ne peut dépeindre la fureur du chef absèque, lorsqu'il reçut la nouvelle du succès de l'expédition à laquelle il devait sa ruine; car, avec ses richesses, il venait de perdre son crédit, son rang et son autorité sur ses compatriotes. Les derniers élémens de son influence étaient perdus: il n'était plus qu'un simple cavalier. Toutefois, se trouvant encore, de sa personne, sur le territoire russe, il n'osait laisser éclater son ressentiment; ses plaintes elles-mêmes eussent témoigné contre lui: car quel motif pourrait-il alléguer pour justifier l'envoi furtif de tous ses trésors à un aoul ennemi? Dans notre camp on se donna l'air de ne se douter de rien; l'on ignorait à qui avait appartenu le riche butin, rapporté de la montagne. La colère d'Aitek s'accrut de cette situation singulière, et sa rage silencieuse lui fit concevoir le projet d'assassiner son ennemi.

Mais le général avait eu soin de l'environner d'espions également intelligens et surs, de sorte que bientôt il fut informé de son dessein. Il est dans les mœurs chevaleresques des Tscherkesses que tout guerrier ait un ami, un frère d'armes, auquel il est obligé de révéler, sans réserve, tous les projets qu'il a conçus ou qu'il médite encore. Mais cet ami a, de son côté, quelq'un autre ami, d'où il résulte qu'il suffit de gagner, dans cet enchaînement de confidens, un seul individu, pour être informé de tous leurs mystères.

Un jour donc, le général, froid et impassible comme à son ordinaire, nous apprit que Djimboulat-Aitek allait lui faire une visite, dans l'intention de le tuer d'un coup de pistolet. Toutes les prières que nous lui fîmes de ne pas le recevoir, ou de prendre au moins quelques mesures préventives, furent repoussées avec le sévère sang-froid qui fait le fond de son étrange caractère. Au jour annoncé, nous vîmes, en effet, paraître le redouté montagnard; il demanda à parler, en particulier, au général, qui aussitôt l'introduisit dans sa kibitka. Nous avions parfaitement remarqué que sous ses longues manches, qui, par respect pour le général, recouvraient ses mains (2), il tenait un long pistolet, dont l'autre main ne cessait de manier la crosse. Nos justes inquiétudes prirent donc le caractère poignant de l'angoisse, lorsque la porte refermée sur les interlocuteurs, nous entendîmes un échange de paroles dont la vivacité allait toujours croissant. Enfin nous les vîmes sortir de la tente du général; la prunelle des yeux de celui-ci était rouge et injectée de sang, comme il lui arrivait toujours quand il éprouvait quelque violente colère; du reste tranquille en apparence, et fumant sa pipe sans aucun autre signe d'émotion. Djimboulat-Aitek au contraire,

(1) Plusieurs tribus de Caucasiens ont conservé l'usage du casque et de la cotte de maille en acier fin, armure qu'ils semblent avoir empruntée aux Croisés. On les voit dans cet imposant costume; lorsque, aux cérémonies publiques, les escadrons de ces peuples, que l'empereur a formés et qu'il entretient à grands frais dans sa résidence, figurent parmi les troupes d'armes diverses qui composent la garde. (Note du traducteur.)

(2) Plus les Asiatiques veulent se montrer polis, et moins ils découvrent leurs personnes. (Idem.)

qui le précédait de deux pas, donnait, sans le vouloir, des signes de la plus violente émotion. Sans faire aucun salut, il lança sa monture au galop le plus abandonné, et disparut bientôt, entraîné loppé d'un tourbillon de poussière. Son regard sombre et farouche pronostiquait quelq'un autre tentative, mais heureusement mort l'atteignit bientôt, sans que l'on en ait connu la cause. Nous nous épuisions en exclamations d'une joie bruyante de ce que notre chef bien-aimé avait échappé à un danger dont il se dissimulait l'imminence, lorsque nous apprîmes de lui, communiqué par la seule puissance d'un regard immobile et menaçant, qu'il avait imposé au meurtrier, de sorte que, comme s'il s'était tenu sous la puissance d'un magicien, il n'avait pu trouver le moment opportun d'accomplir son forfait. Le gredin, nous dit le général, n'a pas osé tirer le pistolet de sa manche; c'est ce que je savais d'avance; mais s'il eût fait le moindre mouvement, d'un coup de poing je l'eusse assommé comme un bœuf.

Depuis que l'auteur de ces intéressans récits les a transcrits sur son journal, de grands changemens se sont opérés dans l'armée russe du Caucase. Mécontent des expéditions brillantes mais peu fructueuses que ses généraux entreprenaient dans l'intérieur de la montagne, et qui, chaque année, coûtaient à des milliers de ses soldats, l'empereur ayant ordonné de réorganiser les opérations de son armée à un système rigoureux, ment défensif, envoya son ministre de la guerre pour organiser ce système, et le premier soin de celui-ci fut d'écarter de son commandement le général Zass et plusieurs autres chefs de corps, partisans du système offensif. L'officier auquel nous devons ce curieux détail des opérations de l'armée du Caucase paraît avoir, à cette époque, renoncé à les recueillir et à les confier à son journal, à moins qu'il n'ait péri dans une des nombreuses rencontres entre les Abéghes et les Russes.

ANNONCES.

POMMADE DU BARON DUPUYTREN,

Chirurgien-en-chef de l'Hôtel-Dieu à Paris, etc. Préparée par MALLARD, pharmacien à Paris. Cet agréable cosmétique par ses propriétés toniques arrête promptement LA CHUTE DE LA CHEVELURE, la fait recroître et en prévient la décoloration. pot 1 fl. 25 c. Dépôt chez M. Créman, parfumeur à La Haye. 6272

SIROP DE DIGITALE

de LABÉLONIE, pharmacien à Paris. Ce sirop est prescrit avec le plus grand succès par les meilleurs médecins contre les PALÉTIATIONS DE COEUR, oppression, asthmes et catarrhes chroniques, rhumes et toux opiniâtres, et contre les diverses HYDROPISES. Pharmaciens dépositaires: Rotterdam E. van Santen, Kollf, dépositaire-général pour toute la Hollande, et auquel toutes les demandes doivent être adressées: Arnhem, S. Romeyn; Bois-le-Duc, M. D. Bosch; Brada, A. P. Maassen; H. I. van den Goorben; La Haye, Stelker; Maastricht, Groasien; Middelbourg, Blaephe; Ligny, Niméque, I. H. Coenten; Utrecht, A. P. Milius, et dans toute ville chez les pharmaciens dépositaires des remèdes de Labélonie. Toutes les bouteilles doivent être recouvertes d'une capsule en étain sur laquelle sont gravés ces mots: Sirop de Digitale de Labélonie. 6257.

Cours des Fonds Publics.

Table with columns for location (Pays-Bas, Russie, Espagne, Autriche, Angleterre, France, Pologne, Brésil, Portugal), bond type, and prices. Includes sub-sections for Bourse d'Amsterdam du 29 Janvier and Bourse d'Anvers du 29 Janvier.

Table for Bourse de Londres du 27 Janvier and Bourse de Vienne du 23 Janvier, showing bond prices and exchange rates.

LA HAYE, chez Léopold Löbenberg, Lage Nieuwstraat.

Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD et à Rotterdam, chez S. VAN RUYN SNOECK, Hoofdsteeg.